



Commune:
PEYRAT-LE-CHÂTEAU

Site inscrit par
Arrêté ministériel du:
2 mars 1945

Superficie: **24 ha**

Situation:
**11 km au nord
d'Eymoutiers**



Étang de Peyrat, ses abords et le château



Situé à l'entrée nord du bourg de Peyrat-le-Château, l'étang occupe le fond d'un vallon orienté d'est en ouest au cœur d'un paysage de petites collines arrondies et boisées s'élevant à environ 650 mètres. Le site de Peyrat-le-Château se développe autour de cet étang en forme de croissant dont la rive ouest, bordant le centre historique du bourg, baigne les maisons anciennes en pierre qui, alignées sur son pourtour, se reflètent dans ce miroir d'eau tranquille.

Construit au XVe siècle, l'étang donne aujourd'hui au paysage du bourg une profondeur agréable en déployant vers le nord et l'est un panorama riche sur le contour de ses rives cadrées par un paysage souple et verdoyant.

Inversement, il forme le premier plan des perspectives d'ensemble sur la ville depuis le nord.

Le rapport général qui amena à sa protection en 1945 mentionnait un paysage « au milieu duquel les eaux de l'étang viennent mettre une note lumineuse et fraîche ». Le site se compose de trois paysages distincts évoluant selon les rives de l'étang : le bourg, qui occupe la rive ouest et une partie de la rive sud, un hameau situé à l'extrémité est du site, et un espace ouvert, voué au loisir et au

tourisme, installé sur la rive nord de l'étang. Ces trois ambiances successives résultent notamment du degré de proximité des maisons avec l'eau.

Peyrat aurait été fondé sur une ancienne villa mérovingienne. Une charte mentionne le don, en 627, par le roi Dagobert, de son château de Peyrat en Limousin aux frères de Saint-Denis. On connaît l'existence d'un hôpital au XVe siècle. Du château de Peyrat, il ne reste que le donjon carré, composé de quatre étages où l'on monte par un escalier en hélice.

Le bourg s'organise autour de la rue principale, la rue Carnot, orientée nord-sud, bordée de maisons à deux ou trois étages en pierres apparentes percées de baies avec encadrement en granit ou en briques et coiffées de toits très pentus en ardoises essentiellement. Certaines conservent les traces des murailles fortifiées qui ceinturaient jadis la petite ville. Elle longe, dans la partie nord du bourg, l'étang de Peyrat qu'il est possible d'admirer par deux fois au-dessus d'un parapet offrant une situation en balcon sur l'eau, ainsi qu'un panorama du nord au sud vers les collines alentour. Ces parapets se trouvent de part et d'autre d'un groupe de bâtisses anciennes au contact avec l'étang.



La tour carrée-porche

Cet ensemble constituait, avec la tour de forme carrée et le moulin édifîés au XVe siècle, le centre féodal de Peyrat-le-Château.

Ces deux édifices se font face, solidement ancrés sur des rochers surplombant un ravin au fond duquel se jette en cascade le ruisseau du Moulin, formé par le trop-plein de l'étang. Des traces de l'ancien château de Peyrat, élevé sur une motte mérovingienne, restent visibles à proximité du donjon. Cette ancienne baronnie rattachée au Poitou, très puissante au Moyen Âge, dominait près de trente-deux paroisses ; on trouvait alors à Peyrat, tours, château, pont-levis, fossés, place forte et murailles.

C'est Louis de Pierre-Buffière qui avait fait construire l'étang à la fin du XVe siècle en noyant « outre les prés de la ville, plusieurs vergers, prés, terres et autres propriétés appartenant particulièrement aux habitants de la dite ville et faubourgs de Peyrat ».

Le centre actuel du bourg, où se dresse l'église, s'est implanté sur la rive sud-ouest de l'étang, à la rencontre de la rue principale et de la rue secondaire en direction de Vassivière. Cette dernière, la rue de l'Étang, dépourvue de trottoir, est définie par un double alignement de murs, ceux des maisons anciennes, plus basses mais dont le style reste dans la continuité de celles de la rue principale, et ceux qui cernent des jardins. Elle rejoint à son extrémité est la rue du Lac (D 13), plus large et plus passante, le long de laquelle des habitations ont été construites plus tardivement (certaines cossues au milieu d'un vaste jardin, d'autres plus modestes alignées en bord de rue).

L'ensemble des maisons bâties sur le pourtour sud de l'étang ont la particularité de posséder des jardins arrière s'étirant jusqu'à l'eau. Des murets de soutènement protègent souvent la propriété tout en s'ouvrant sur la berge. L'implantation des habitations, en plusieurs groupes ou isolées, a permis de ménager de nombreuses échappées visuelles depuis la rue vers l'étang et la rive nord. Mais les accès au plan d'eau demeurent quasi inexistant. Plus à l'est, un lavoir rénové, implanté au croisement de la rue du Lac et de la rue de Saintrand, est alimenté par l'abondance de l'eau dans ce secteur. Les prés et la zone humide occupant

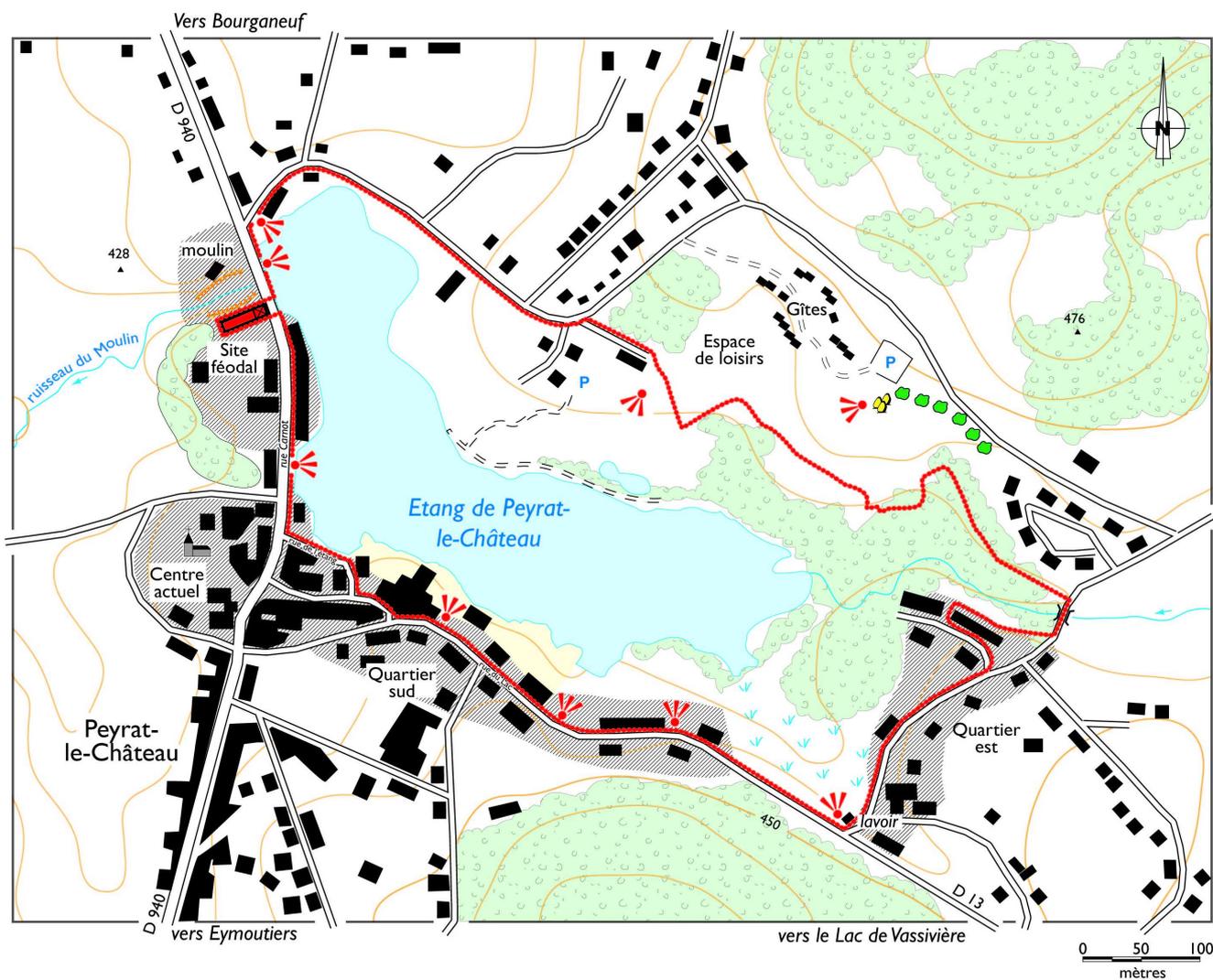
la rive maintiennent ouverte une vue généreuse depuis la route sur le plan d'eau que l'on domine sensiblement. Cet espace fait la transition avec le quartier est du bourg. Le hameau se compose de bâtisses relativement hétéroclites (corps de ferme, maisons de bourg anciennes alignées, pavillons récents et lotissement). Cet ensemble a en effet été construit à partir d'un noyau ancien situé en retrait de l'étang. En outre, les terres situées entre le hameau et le plan d'eau, qui devaient autrefois être cultivées ou pâturées, sont en friche, bloquant toute relation visuelle avec l'étang mais aussi avec le bourg.

La partie nord du site, à l'intérieur du croissant, a été récemment dévolue au tourisme. Établie sur d'anciens prés en pente douce vers l'étang, elle se compose de gîtes, d'une ancienne dépendance agricole transformée en bâtiment d'accueil et d'aménagements extérieurs (stationnements, promenade, mare, jeux, pontons sur l'eau, bancs, etc.).

Le point de vue sur le bourg depuis la rive nord est d'une qualité certaine. Il permet en effet d'admirer les bâtisses anciennes se reflétant dans l'eau, dominées par le faite en ardoise de la haute tour féodale et le clocher de l'église, plus saillants. L'étang, calme, baigne le pied des maisons clairement soulignées et mises en valeur par leurs murs de soutènement en pierres.



L'étang de Peyrat



- | | | |
|---|---|--|
|  Périmètre du site |  Zone humide |  Eglise |
|  Zones boisées |  Vue remarquable |  Chemins |
|  Arbres isolés et alignements remarquables |  Affleurement ou chaos rocheux |  Déclivité importante |
|  Jardin |  Bâti |  Stationnement |
|  Cours d'eau |  Château et tour | |
|  Plan d'eau, étang |  Bâti dense | |